

Les migrants et les populations en mobilité rencontrent de nombreux obstacles en matière d'accès aux soins de santé. Ceci est dû entre autres à leur statut administratif irrégulier, aux barrières liées à la langue ainsi qu'au manque de politiques inclusives en matière de santé et d'accès aux services de bases. Ces disparités ont un impact direct sur le bien-être des migrants et leurs communautés d'accueil. Elles compromettent la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de santé, tels que la prévention, le traitement et l'élimination du VIH, de la tuberculose, du paludisme et de la grippe humaine. Les taux de morbidité et de mortalité élevés des migrants, en particuliers ceux qui sont en situation administrative irrégulière ou vivant des formes d'exploitation sont souvent sous-estimés et méritent l'attention et la mobilisation de la communauté internationale.

# PROMOTION DE LA SANTÉ ET ASSISTANCE **AUX MIGRANTS**

A travers la promotion de la santé et l'assistance aux migrants, les missions de l'OIM mènent diverses activités pour aider les gouvernements à faire face aux défis de santé liés à la migration et à la mobilité en **renforçant** les systèmes de santé nationaux et en veillant à ce que les migrants aient un accès équitable aux services de santé.

# PROJET OIM



L'agence des Nations Unies chargée des migrations au Maroc, met en place le projet « Favoriser la santé et la protection des migrants vulnérables transitant par le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Egypte et le Yémen » visant à améliorer la protection et le bien-être des migrants vulnérables.

> Ce projet contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD)













Pour garantir l'efficacité de ses programmes, l'OIM construit d'étroite collaboration avec les Ministères de la Santé afin de créer des systèmes de santé solides, sensibles aux migrants et répondant à leurs besoins ainsi que de leur communauté d'accueil. L'engagement actif et étroit avec les communautés de migrants et les acteurs de la société civile qui élaborent des politiques et des programmes fondés sur les droits ainsi que sur la langue et la culture est tout aussi important.

Les conditions entourant le parcours migratoire peuvent accroître la vulnérabilité des individus et des communautés. Les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne et qui passent par les routes de la méditerranée orientale, centrale et occidentale - en particulier ceux en situation irrégulière, ceux forcés de migrer ou ceux qui travaillent dans des conditions précaires - peuvent être plus susceptibles aux problèmes de santé que les autres groupes de migrants<sup>1,2</sup>.

La dangerosité des routes migratoires et les facteurs de risque souvent associés tels que le stress psychosocial, la violence sexuelle et / ou sexiste (violence sexuelle, violences basées sur le genre), l'exposition aux maladies infectieuses, les carences nutritionnelles, associés au manque d'accès aux services les plus élémentaires, en particulier les services de santé augmentent la vulnérabilité des migrants.

<sup>1</sup> LaacherS.,« Lepeupledesclandestins»dansHilyM.(dir.),Critiqueinternationale,Paris,2007,181185p.

 $<sup>2\</sup> https://publications.iom.int/books/migration-health-research-advance-evidence-based-policy-and-practice-sri-lankary and a property of the property of the$ 

# RÉALISATIONS 2018 - 2019



## APPUI AUX MINISTÈRES DE LA SANTÉ DES PAYS IMPLIQUÉS

Le projet continue de soutenir les Ministères de la Santé dans les pays impliqués (Maroc, Tunisie, Égypte, Libye et Yémen). En conséquence, l'OIM a contribué à :

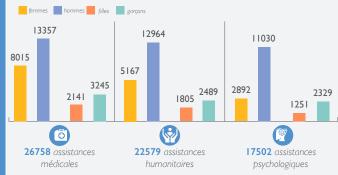
- La révision du Plan Stratégique National Santé Immigration (2017-2021) suite à la demande de la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) du Ministère de la Santé au Maroc.
- Une évaluation des risques en matière de santé publique réalisée au sein de 16 centres de détention en Libye. Les résultats ont été publiés en Libye en septembre 2018 et récemment lors de l'atelier interrégional d'échange de connaissances.
- En mars 2019, le Ministère de la Santé en Tunisie a présenté un rapport mettant l'accent sur le droit des migrants et leur accès aux services de santé publique. Le projet a également contribué au renforcement de capacité des responsables du gouvernement tunisien, des professionnels de santé et des Organisations de la société civile (OSC) sur les thématiques liées à la santé, la santé sexuelle, de la reproduction et les droits (SSRD), ainsi que l'amélioration des capacités de l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) sur les systèmes d'information sanitaire permettant de capturer les données sur les services de SSRD fournies aux populations, y compris les migrants.



#### ACCÉS AUX SERVICES DE SANTÉ ET DE PROTECTION

Amélioration de l'accès et la continuité des services de santé et de protection essentiels pour les migrants les plus vulnérables, y compris les victimes de la traite, les survivant-e-s de violences sexuelles et basées sur le genre et des enfants non accompagnés et séparés (ENAS).





#### RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et des OSC pour répondre efficacement aux besoins de santé et de protection des migrants vulnérables et de leurs communautés, y compris les victimes de traite et les survivant-e-s de violences sexuelles et basées sur le genre : 1195 acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ont bénéficié de formations



1061





### **COLLABORATION AU NIVEAU REGIONAL ET NATIONAL**

Amélioration de la collaboration multisectorielle au niveau régional et national afin de tirer parti des interventions nationales et internationales de santé publique : À titre d'exemple de coopération Sud-Sud (CSS), l'OIM, en partenariat avec le Ministère de la Santé de Thaïlande, a organisé en juin 2019, un atelier interrégional d'échange de connaissances qui a réuni divers représentants des Ministères de la Santé, de la Migration et du Travail ainsi que l'OMS et des acteurs de la société civile œuvrant dans les régions de MENA et d'Asie-Pacifique. L'objectif de cet atelier était d'ouvrir le dialogue sur les bonnes pratiques en matière de politiques qui promeuvent la santé et tenant compte des migrants. L'un des défis communs aux deux régions est la difficulté liée à la collecte des données sur les migrants y compris ceux en situation administrative irrégulière. Pour approfondir ce dialogue, l'OIM a commencé durant le mois de septembre 2019 une cartographie des profils (pays) en santé et migration dans la zone de couverture du projet.

## À VENIR

En collaboration avec l'École Nationale de Santé Publique (ENSP)à Rabat :

- Tenir une école d'hiver dans le but d'améliorer et d'affiner les connaissances des participants sur la santé et la protection des migrants.
- Développer en partenariat avec l'ENSP, une plateforme d'échange destinée aux lauréats dans le domaine de la santé publique et la gestion des services de santé (médecins, infirmières, pharmaciens, administrateurs ...) et contribuer au renforcement de la Coopération Sud-Sud ainsi que le partage d'expertise à travers la mobilité des lauréats originaires d'Afrique subsaharienne formés à l'ENSP.
- Organiser un forum académique pour promouvoir la recherche dans le domaine de la santé et de la migration lors duquel les résultats de la cartographie régionale sur les profils pays en matière de santé et migration seront présentés.
- Sous le patronage du Ministère de la Santé, organiser un symposium sur la Coopération Sud-Sud en matière de migration et de santé.

L'OIM à travers ce projet, continuera de mettre l'accent sur le renforcement de la coopération dans le but de répondre aux besoins en matière de santé et de protection des migrants vulnérables dans la région. La couverture sanitaire universelle ne peut être réalisée sans l'inclusion des populations vulnérables, migrants inclus!



